

Annexe 2 CCTP - Marché n°2026-02

Description sommaire des missions

Campus de Bourges :

**Lors de la visite obligatoire et pour des raisons évidentes de confidentialité, il sera explicité :*

- Les bâtiments à ouvrir et/ou fermer
 - L'ordre des ouvertures et/ou fermetures des bâtiments
 - Les portes à ouvrir et/ou fermer.
 - Les horaires d'ouverture, de fermeture partielle et de fermeture totale
- **Contraintes lors de l'ouverture des bâtiments :**
- En semaine, le Titulaire devra procéder à l'ouverture de 4 bâtiments dans un ordre précis.
 - Le samedi, le Titulaire devra procéder à l'ouverture de 3 bâtiments (Bâtiment principal, extension du bâtiment principal et Pavillon 86) dans un ordre précis.
- **Ouvertures des bâtiments :**
- En semaine : A 5h00, pour permettre à l'entreprise prestataire de nettoyage d'intervenir ensuite (cela correspond à des horaires de nuit.)
 - Le samedi : A 8h30. Il n'y a pas de prestations de ménage (cela correspond à des horaires de jour).
- **Missions lors de l'ouverture des bâtiments :**
- Désactiver les alarmes depuis les claviers situés dans les locaux spécifiques.
 - Prendre connaissance des consignes éventuelles portées sur la main courante.
 - Contrôler les états des centrales incendie situées dans les locaux spécifiques.
 - Effectuer la ronde générale d'ouverture.
 - Procéder au déverrouillage de toutes les portes extérieures et certaines portes intérieures.
 - Vérifier la vacuité et le bon fonctionnement des issues de secours.
 - Renseigner la main courante localisée dans le local SSI.
- **Contraintes lors de la fermeture des bâtiments :**
- En semaine, le Titulaire devra procéder à la fermeture de 4 bâtiments dans un ordre défini*.
 - Le samedi, le Titulaire devra procéder à la fermeture de 3 bâtiments (Bâtiment principal, extension du bâtiment principal et Pavillon 86) dans un ordre défini*.
- **Fermetures des bâtiments :**
- Les fermetures (partielles et totales) seront opérées dans un ordre défini*.
 - En semaine, à 22h, cela correspond à des horaires de nuit.
 - Le samedi, à 18h, cela correspond à des horaires de jour.
- **Missions lors de la fermeture des bâtiments :**
- Prendre connaissance des consignes éventuelles portées sur la main courante.
 - Effectuer une ronde de fermeture partielle.
 - Procéder à la fermeture des fenêtres et à l'extinction des lumières dans les locaux.
 - Effectuer la ronde générale de fermeture.
 - Procéder au verrouillage de toutes les portes et fenêtres extérieures et toutes les portes intérieures.
 - Renseigner la main courante localisée au local SSI.
 - Consigner les états des centrales incendie situées dans les locaux spécifiques.
 - Mettre en service les centrales d'alarme anti-intrusion depuis les claviers situés dans les locaux spécifiques.

➤ **Missions lors de la fermeture de l'institut (3 semaines été, 2 semaines hiver : tel que prévu dans le calendrier universitaire, annexe 4 du CCTP)**

- Pendant les 5 semaines de fermetures administratives (2 semaines pendant les congés de fin d'année et 3 semaines pendant les congés d'été), assurer 1 ronde journalière extérieure de tous les bâtiments (à des horaires aléatoires) pour contrôler l'ensemble des accès extérieurs, abords, fenêtres, ... et 1 ronde hebdomadaire intérieure de tous les bâtiments (à des horaires aléatoires) pour contrôler l'intérieur des locaux dans toutes les zones.

➤ **Missions SIAAP seront à minima les suivantes :**

- Vérification élémentaire des installations de lutte contre l'incendie (extincteurs, détecteurs de fumée, trappes de désenfumage...).
- Vérification élémentaire des blocs autonomes d'éclairage de secours
- La gestion des alarmes incendie
- Le pilotage et l'encadrement des processus d'évacuation des personnes lors d'un incendie réel ou simulé.
- La gestion des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI).
- L'application des gestes de premier secours et appel des services de secours au besoin.
- L'accueil et le guidage des services de secours lors d'un départ de feu ou d'un secours à personne afin de faciliter leur intervention.